



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 82852

Texte de la question

M. François-Xavier Villain attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur l'affichage légal par voie électronique. Selon certaines informations recueillies par les collectivités locales auprès de l'agence pour le développement de l'administration électronique, le ministère de l'intérieur prévoirait d'autoriser prochainement l'affichage légal par voie électronique à condition que celui-ci soit accessible en permanence à l'égard du public. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer l'état d'avancement de ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. François-Xavier Villain](#)

Circonscription : Nord (18^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82852

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 janvier 2006, page 154